

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :**1 – Le cadre général du compte administratif**2 – La section de fonctionnement**3 – La section d'investissement**4 – L'état de la dette*1 – Le cadre général du compte administratif

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au compte administratif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année 2022. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, indemnités, produits des services, produits fiscaux, dotations...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (mobilier, matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité des services communaux.

Les recettes de fonctionnement 2022 s'élèvent à 1 193 435,15 €, les dépenses de fonctionnement 2022 à 620 015,84 €. L'écart entre le volume des recettes et des dépenses (573 419,31 €) constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.

- b) Les recettes et dépenses de la section

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|----------------------------------|------------|------------------------------|--------------|
| Dépenses courantes | 187 074,73 | Excédent reporté | 425 974,61 |
| Dépenses de personnel | 282 634,88 | Remboursement de charges | 7 344,67 |
| Atténuations de produits | 17 750,76 | Recettes des services | 85 793,27 |
| Dépenses de gestion courante | 52 117,61 | Impôts et taxes | 317 535,52 |
| Dépenses financières | 7 639,74 | Dotations et participations | 250 143,13 |
| Charges exceptionnelles | 85,09 | Recettes de gestion courante | 35 323,98 |
| Ecritures d'ordre entre sections | 72 713,03 | Recettes exceptionnelles | 71 319,97 |
| Total | 620 015,84 | Total | 1 193 435,15 |

- c) La fiscalité locale apporte 227 957,00 € à la commune.

- d) L'excédent reporté, les impôts et taxes et les dotations et participations constituent les principales ressources de la commune. Depuis ces dernières années, les dotations de l'Etat baissent régulièrement alors que l'Etat demande la mise en place de nouveaux services (dématérialisation, urbanisme...).

3 – La section d'investissement

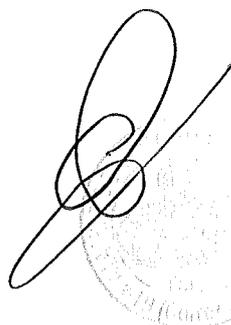
- a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.
Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets de la ville à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) et se retrouvent inscrites au bilan comptable de la commune.
Les recettes proviennent essentiellement des subventions perçues en lien avec les projets d'investissement et provenant du Département, de l'Etat, du groupe La poste, de la fondation du Patrimoine et des amendes de Police, de l'affectation en réserves d'une partie de l'excédent de la section de fonctionnement, du report des résultats 2021 et du FCTVA (remboursement partiel de la TVA).
- b) Les recettes et les dépenses de la section

| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
|------------------------------------|-------------------|----------------------------------|-------------------|
| Remboursement d'emprunt | 63 381,86 | Solde d'investissement reporté | 94 923,13 |
| Frais d'études et d'insertion | 19 608,24 | Frais d'études | 1 872,00 |
| Dépenses d'équipement | 381 837,18 | FCTVA, taxe d'aménagement | 60 464,16 |
| Autres immobilisations financières | 85 893,30 | Mise en réserves | 111 174,87 |
| Opérations patrimoniales | 49 567,46 | Subventions | 180 759,30 |
| | | Emprunts et dettes assimilées | 0,09 |
| | | Dépôts et cautionnements reçus | 1 000,00 |
| | | Opérations patrimoniales | 49 567,46 |
| | | Ecritures d'ordre entre sections | 72 713,03 |
| Total | 600 288,04 | Total | 572 474,04 |

- c) Certains programmes d'investissement ne sont pas achevés au 31 décembre 2022 : il reste des dépenses engagées à mandater et des subventions à percevoir. Ces « restes à réaliser » s'élèvent à 22 785,00 € en dépenses et 44 237,00 € en recettes.
- d) L'intégration des restes à réaliser aux totaux de la section porte la dépense à 623 073,04 € et la recette à 616 711,04 €.
L'écart entre ces deux montants constitue le besoin de financement de la section (- 6 362,00 €). Il devra être couvert, en 2023, par un prélèvement sur l'excédent de la section de fonctionnement et une mise en réserve en investissement de ce prélèvement.

4 – L'état de la dette au 31 décembre 2022

- a) Il reste sept emprunts en cours de remboursement.
- b) Le capital total restant dû s'élève à 399 548,81 €.



Le Maire,

RINGENBACH Daniel